

s'empêcher d'exprimer en privé le sentiment que les événements lui donnaient raison. (document 87)

Durant les premiers mois de l'année 1956, les intérêts directs du Canada au Moyen-Orient se limitaient en grande partie à l'exportation d'armes vers cette région explosive. Comme le montrent les documents réunis au premier chapitre, le Canada s'efforçait de maintenir la balance à peu près égale entre Israël et les États arabes en ce qui a trait aux exportations militaires, ne voulant pas jouer le rôle de chef de file en matière de livraison d'armes à la région. Cette position devint plus inconfortable en avril 1956, lorsque Dulles demanda à Pearson de fournir à Israël des avions de combat à réaction pour contrebalancer l'augmentation de l'aide soviétique à l'Égypte. (document 33) Pearson était favorable à cette proposition, mais ne souhaitait agir que dans le cadre d'une décision collective de l'Occident sur la livraison d'armes défensives à Israël. (documents 47-48) La mise en oeuvre de cette politique avec les alliés occidentaux s'avéra une tâche extrêmement ardue. La nationalisation soudaine du canal de Suez par le président égyptien Gamal Abdel Nasser, en juillet 1956, compliqua encore davantage la situation.

Ce volume ne prétend pas couvrir en détail les négociations internationales qui se déroulaient à Londres, au Caire et à New York par suite de la décision de Nasser. Préoccupé par la volonté manifeste des Britanniques et des Français de rechercher une confrontation avec l'Égypte, Ottawa était heureux d'adopter une attitude légèrement indifférente. Pearson était soulagé que le Canada n'ait pas été invité à la Conférence de Londres, au début d'août (document 82); par la suite, il déclina une invitation de l'Inde à se joindre à New Delhi dans la recherche d'une solution. (documents 101-04) Néanmoins, le Canada, à maintes reprises, fit clairement valoir ses réserves à Whitehall au sujet de l'utilisation de la force pour décider de l'avenir du canal. Le premier ministre Louis Saint-Laurent ne mâchait pas ses mots, adressant à Eden des messages officiels (et officieux) à la limite de la courtoisie diplomatique : « Je suis sûr que vous vous rendez compte que le recours à la force dans la situation actuelle – même en dernier ressort – ne se fera pas sans risques, notamment celui de voir la partie qui a tort saisir les Nations Unies de la question. » (document 78) La France et la Grande-Bretagne demandèrent par la suite au Conseil de sécurité de se prononcer sur leur différend avec Nasser, mais les inquiétudes du Canada persistaient. « Loin de rechercher une solution, la France et, tout particulièrement, le Royaume-Uni semblent vouloir humilier Nasser », note R.A. MacKay, représentant permanent du Canada aux Nations Unies. (document 99)

MacKay avait raison. Peu après l'attaque lancée par Israël contre l'Égypte, la Grande-Bretagne et la France exigèrent un cessez-le-feu. Les combats se poursuivant, les deux pays commencèrent à bombarder les aérodromes égyptiens, manifestement pour protéger le canal de Suez. Tout comme Dulles, qui s'était adressé à Pearson pour l'aider à déchiffrer les intentions britanniques (document 106), les représentants du Canada n'avaient « aucune idée » des plans de Londres ni « le moindre soupçon qu'il se préparait quelque chose d'extraordinaire ». (document 107) En raison de l'effet de surprise et de l'accélération des événements ultérieurs, les documents correspondant aux premiers jours de la crise sont relativement peu nombreux. « L'étonnement et la consternation » d'Ottawa devant le comportement de la Grande-Bretagne (document 108) sont bien documentés dans les dossiers du Cabinet reproduits ici (documents 112 et 117) et dans les échanges irrités entre Eden et Saint-Laurent (documents 110 et